
DYNAMIQUE ET DESSERTE DES PÔLES D'EMPLOI

Portrait du pôle de Saint-Quentin-en-Yvelines

Jérôme Bertrand (DMT) et Renaud Roger (DE) – Novembre 2020



© Jean-Marie Gobry / DRIEA

Fiche d'identité du pôle de Saint-Quentin

	Population	Actifs résidents	Emplois	Densité humaine (1)	Taux d'emploi (2)
Coignières	4 372	2 078	4 412	31	2.1
Élancourt	25 529	13 400	12 506	82	0.9
Guyancourt	28 385	15 656	34 095	121	2.2
Maurepas	18 646	9 373	6 858	66	0.7
Montigny-le-Bretonneux	32 986	17 864	23 506	97	1.3
Plaisir	31 680	16 259	13 729	68	0.8
Trappes	32 679	15 252	17 295	75	1.1
Pôle Saint-Quentin	174 277	89 881	112 400	74	1.3

Source : INSEE RP 2016

(1) Densité humaine : ensemble des habitants et des emplois rapporté à la surface d'espace bâti en hectare

(2) Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'emplois présents sur un territoire et le nombre d'actifs résidents



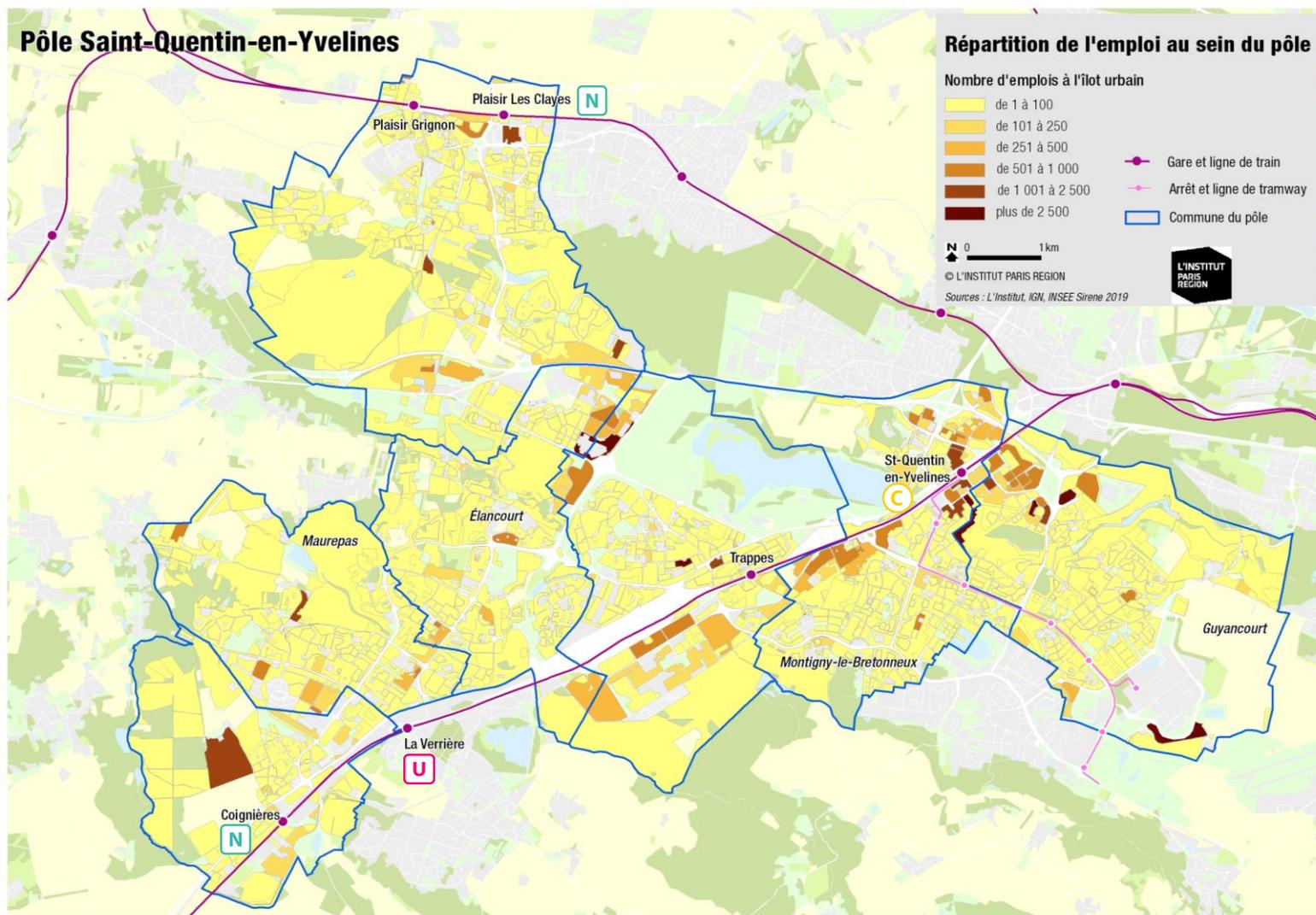
Situé dans les Yvelines à 20 km du centre de Paris, le pôle d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines constitue la porte d'entrée ouest de l'agglomération parisienne. Il est composé de **7 communes** appartenant au périmètre initial de l'ancienne **ville nouvelle** du même nom : **Coignières, Élancourt, Guyancourt, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir et Trappes**.

Ce pôle de deuxième couronne accueille l'un des plus grands quartiers d'affaires de la région, autour de la **gare de Saint-Quentin-en-Yvelines**, sur les communes de Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux. Avec plus de 600 000 m² de bureau, ce quartier peut accueillir jusqu'à 30 000 emplois. Le parc d'affaires de **La Clé Saint-Pierre-Pissaloup** à Élancourt constitue l'autre polarité tertiaire du territoire.

Le territoire est aussi maillé de nombreux sites d'activités économiques, parmi lesquels figurent la **zone industrielle de Trappes-Élancourt** et de **Sainte-Apolline** à Trappes qui ont respectivement une emprise de 200 et 100 ha.

À noter, plusieurs centralités commerciales structurent le territoire : **Pariwest** à Maurepas, **Les Clays** à Plaisir et la zone commerciale de **Pont d'Aulneau** à Coignières.

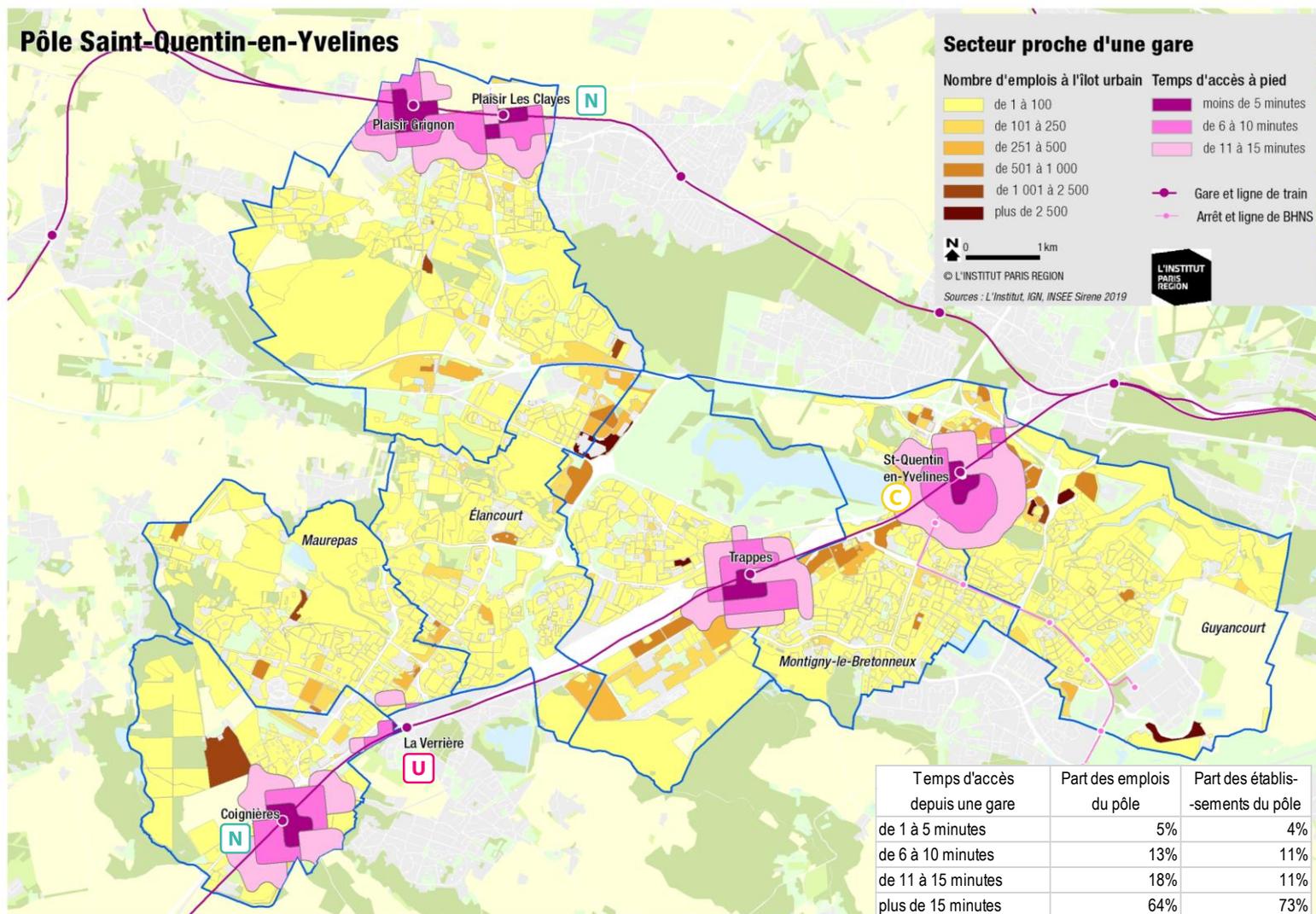
L'emploi et la desserte du pôle



Le pôle d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines dispose d'une importante offre de desserte en transport collectif structurée au niveau régional par le RER C et les lignes Transilien N et U. Cette offre ferroviaire est accompagnée par un grand nombre de lignes de bus Express et par le réseau de bus de l'agglomération.

Portrait du pôle d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines

L'accès à pied aux gares



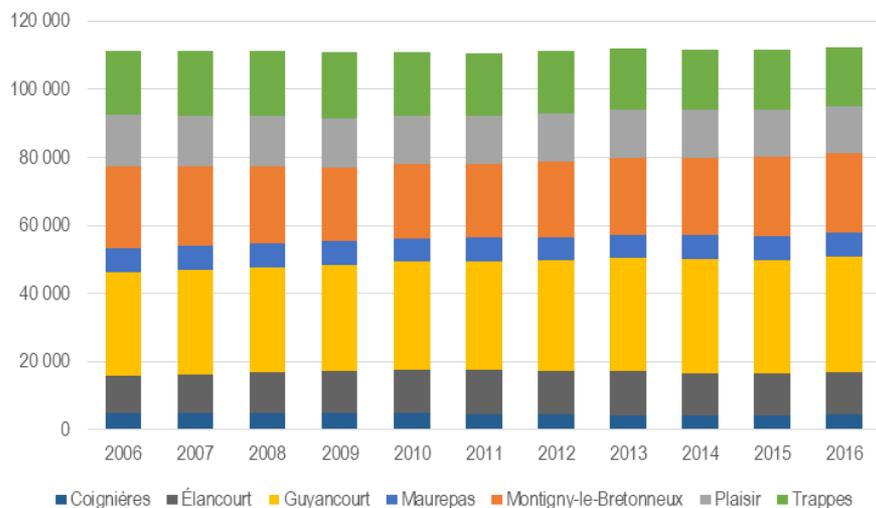
Seulement 36 % des emplois et 27 % des établissements sont situés à moins de 15 minutes de marche d'une gare du pôle. Cependant, le réseau de bus de l'agglomération (SQY Bus) permet de desservir les principaux sites d'activités du territoire éloignés des gares, notamment depuis celles de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Trappes.

Portrait du pôle d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines

La dynamique de l'emploi

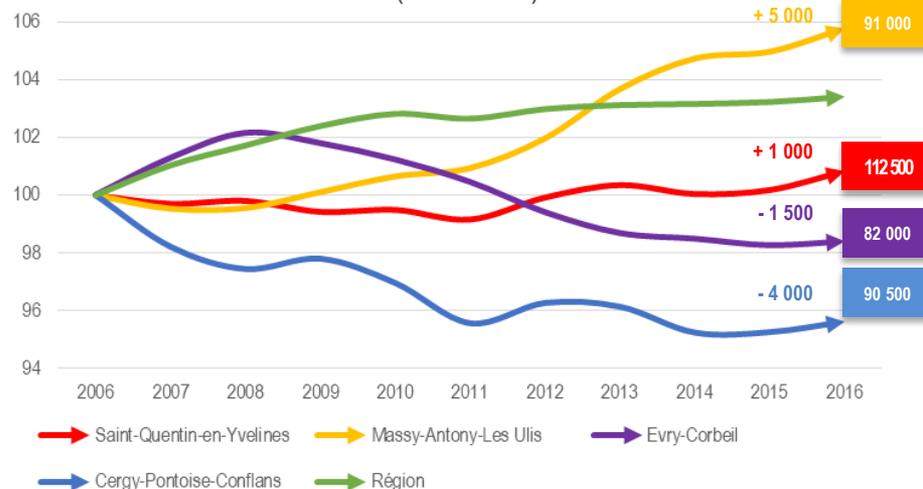
Une stabilité de l'emploi depuis 10 ans

Évolution de l'emploi des communes du pôle depuis 2006



Source : INSEE RP 2016

Évolution de l'emploi des pôles comparables depuis 2006 (base 100)



Source : INSEE RP 2016

Avec 112 500 emplois, le pôle d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines est le plus important des ex-villes nouvelles de la région Île-de-France. La moitié des emplois est concentrée sur les seules communes de Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux. Élancourt, Plaisir et Trappes accueillent quant à elles plus de 10 000 emplois chacune.

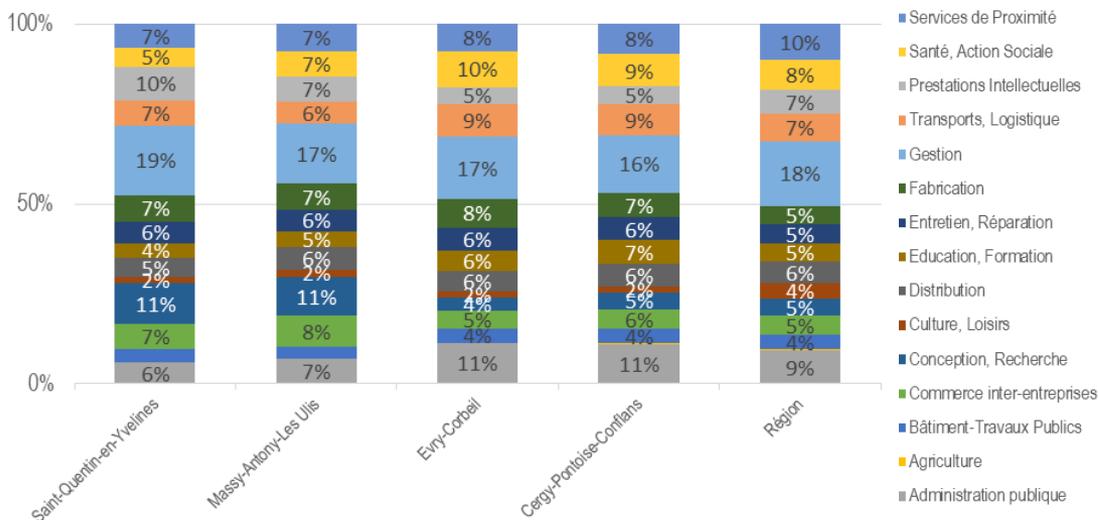
Le niveau d'emploi est quasiment stable depuis 10 ans à l'échelle du pôle, reflétant la résilience de l'attractivité du territoire dans un contexte où la croissance de l'emploi régionale se polarise dans le cœur d'agglomération. Au final, sur la période 2006-2016, l'emploi est en croissance de + 1 %, soit + 1 000 emplois.

Dans le détail, Guyancourt et Élancourt ont enregistré une croissance respective de + 3 500 et + 1 800 emplois alors qu'à l'opposé Plaisir et Trappes ont enregistré une baisse de - 1 300 et - 1 600 emplois.

Les spécificités sectorielles de l'emploi

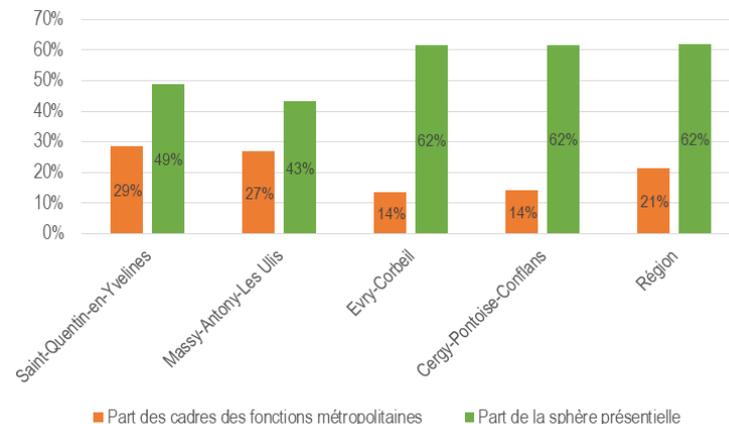
Un profil généraliste avec un secteur R&D* important

Part de l'emploi selon les fonctions et par pôle comparable



Source : INSEE RP 2016

Spécificité fonctionnelle des pôles comparables



Source : INSEE RP 2016 et CLAP 2015

Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » vise à offrir une notion d'emplois « stratégiques ». Il s'agit des emplois des fonctions métropolitaines (conception-recherche, aux prestations intellectuelles, au commerce inter-entreprises, à la gestion et aux culture-loisirs) dont la catégorie sociale correspond aux cadres et celle des chefs d'entreprises de 10 salariés et plus.

Les activités présentesielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

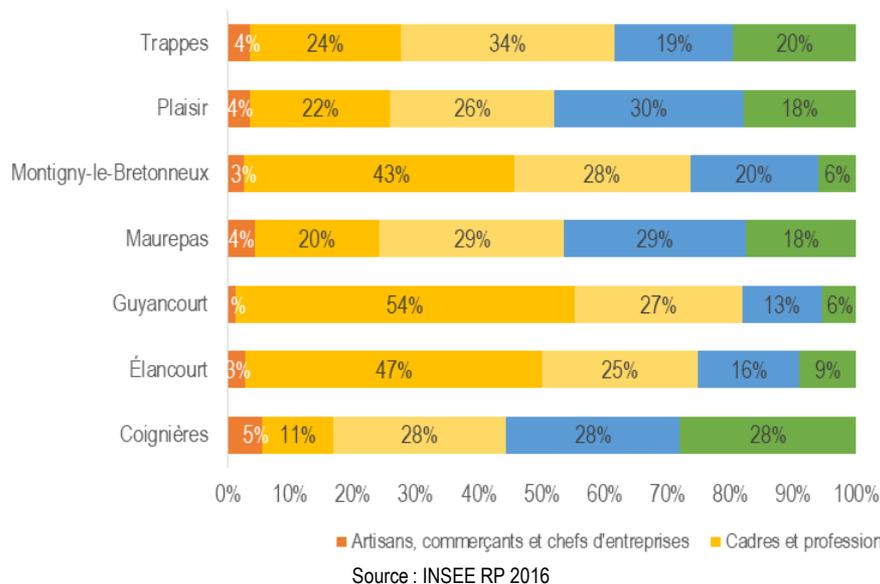
Le pôle de Saint-Quentin-en-Yvelines affiche un profil généraliste, à l'image de l'Île-de-France, qui trouve sa source dans la diversité des typologies de sites d'accueil des entreprises : quartiers d'affaires, parcs d'activités, zones commerciales...

Le poids des fonctions liées à la conception et la recherche est toutefois une caractéristique notable du pôle. Cette spécificité est liée à la présence sur le territoire d'un écosystème industriel et des nouvelles technologies orienté sur les fonctions de R&D et de design industriel.

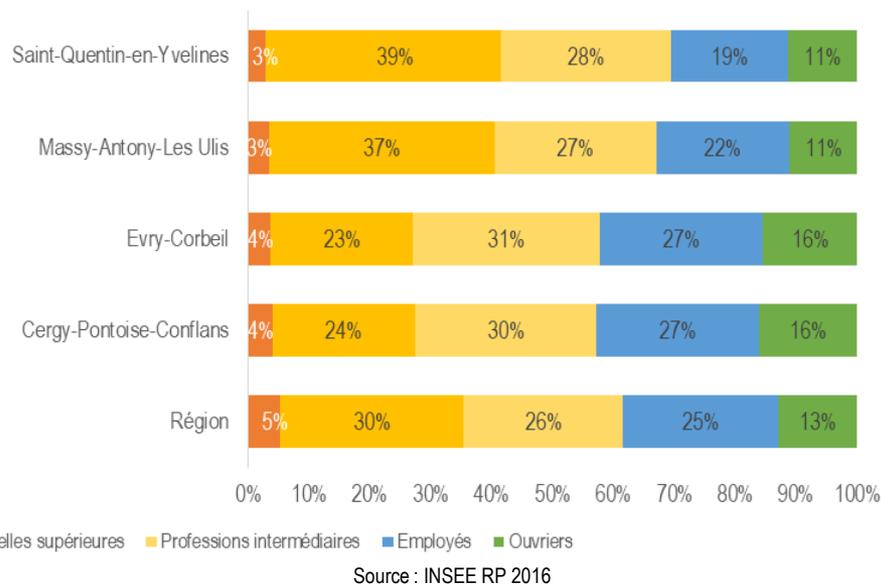
La qualification de l'emploi

Un pôle à deux visages, avec une dominante de cadres

Structure de qualification des emplois des communes du pôle



Qualification des emplois des pôles comparables



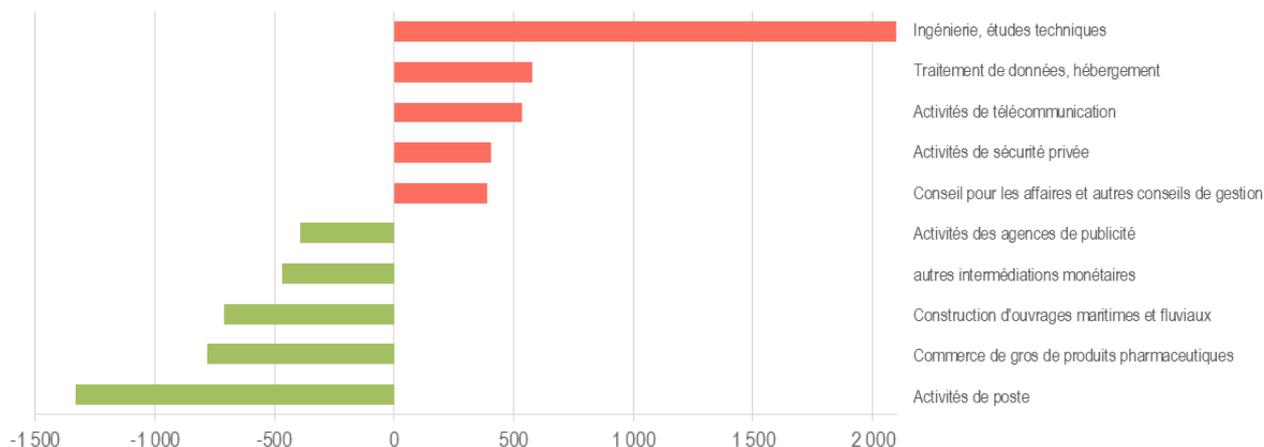
Le pôle d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines est marqué par un poids significatif des cadres et professions intellectuelles supérieures, reflet de la présence d'un pôle d'affaires de rang métropolitain et de grands sites de R&D.

La structure de qualification des emplois à l'échelle communale est caractérisée par les deux composantes économiques du pôle d'emploi : un pôle d'affaires tertiaire sur les communes d'Élancourt, Guyancourt et Montigny-le Bretonneux, et un pôle d'activités productives, commerciales et de distribution sur les communes de Plaisir et Trappes.

Les secteurs d'activités des établissements

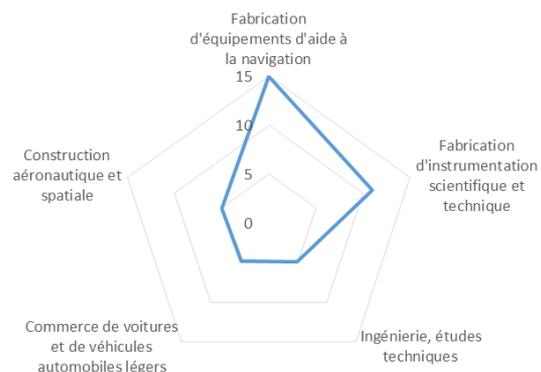
Industries de pointe et NTIC* comme marqueur du pôle

Secteurs d'activités enregistrant les plus fortes variations d'emplois entre 2009 et 2019



Source : ACOSS 2018

Spécificité sectorielle des activités du pôle par comparaison régionale



Source : ACOSS 2019

Les filières d'excellence dans le domaine de la mobilité (notamment automobile), l'aéronautique et le numérique sont les moteurs de croissance de l'emploi du territoire et constituent son identité économique . Dans un contexte où l'attractivité des pôles périphériques est moins forte comparée aux pôles d'emploi de cœur d'agglomération, ce territoire a pu bénéficier d'une croissance endogène, soit un dynamisme lié davantage à la vigueur de son écosystème qu'à l'arrivée d'entreprises en provenance d'autres territoires.

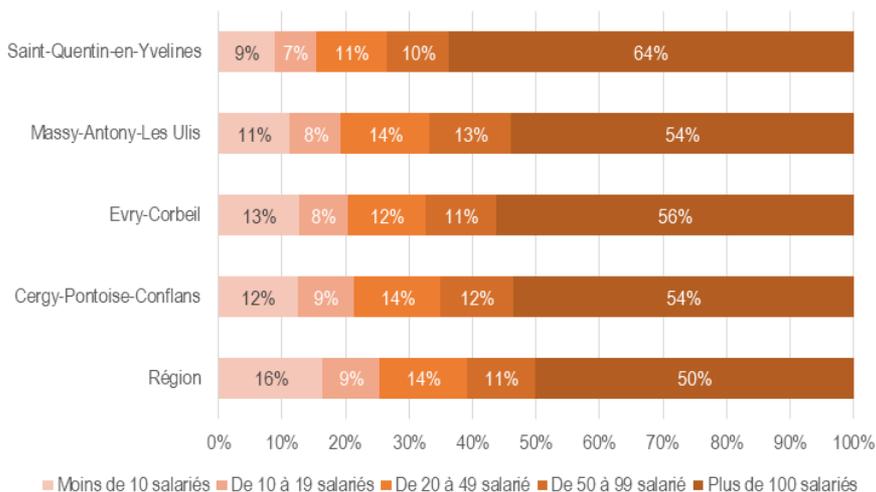
La présence d'une armature commerciale constituée de nombreuses grandes surfaces spécialisées est aussi l'une des autres grandes composantes du territoire.

* NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

La taille des établissements

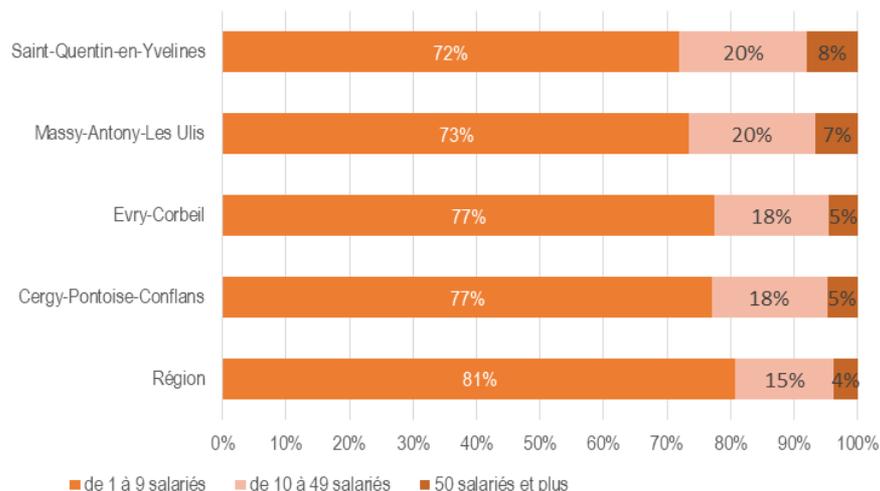
Grands campus tertiaires et archipel de PME

Répartition de l'emploi salarié selon la taille des établissements



Source : INSEE REE 2017

Répartition du nombre d'établissements par tranches d'effectifs

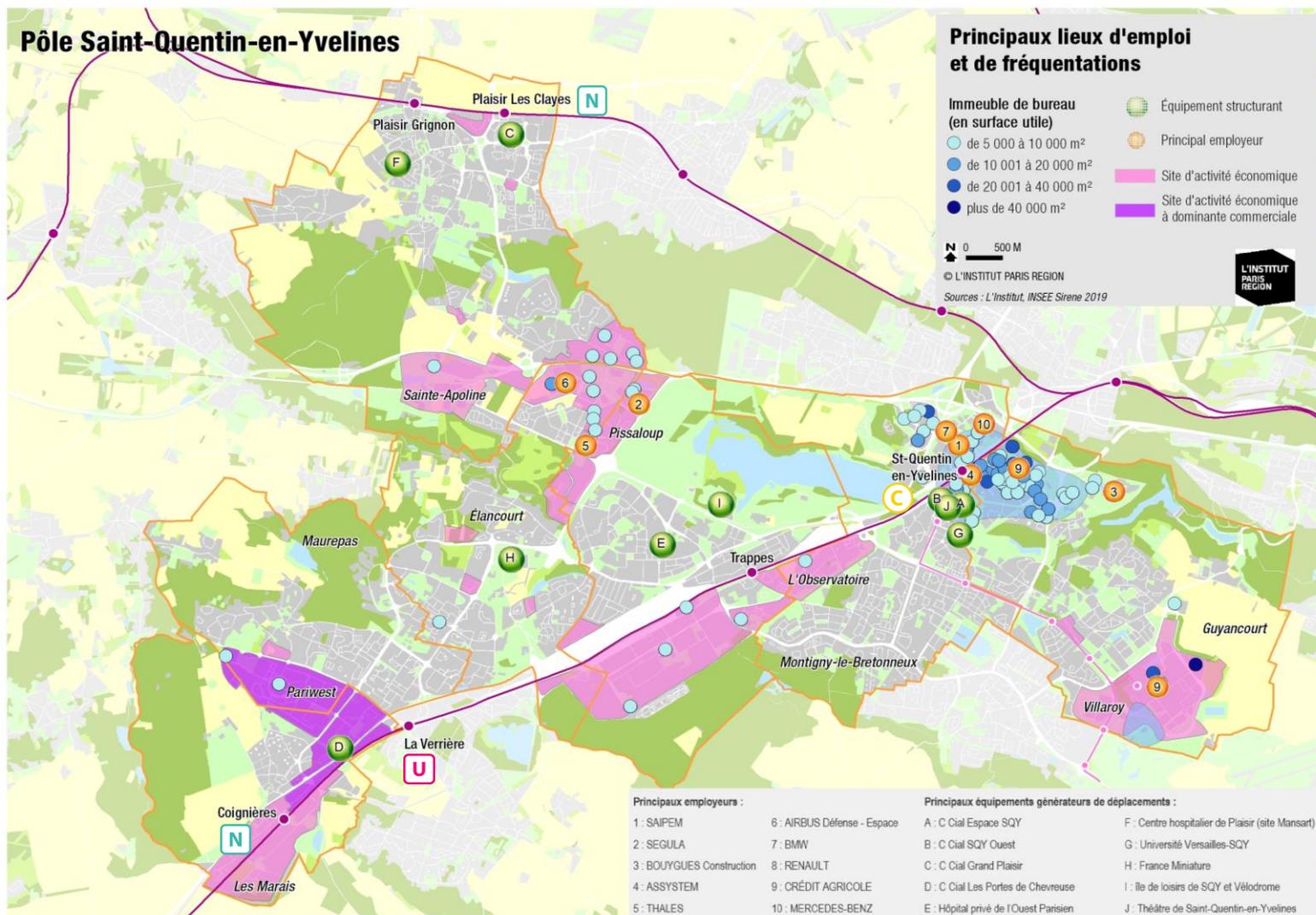


Source : INSEE REE 2017

Le poids des grands établissements est une composante majeure du tissu économique francilien : plus de la moitié des salariés travaillent dans un grand établissement, de 100 salariés et plus. **Ce poids des grands établissements, et notamment des établissements de plus 500 ou 1 000 salariés, est significativement important sur le pôle d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines.** Une trentaine d'établissement de plus de 500 salariés est présent sur le pôle. Ces grands établissements sont implantés dans de vastes campus, à l'image du Technocentre de Renault ou du site Challenger de Bouygues Construction ou de celui d'Airbus Defence and Space.

Cependant, le tissu de petites et moyennes entreprises demeure conséquent, avec près de 800 établissements de 10 à 50 salariés.

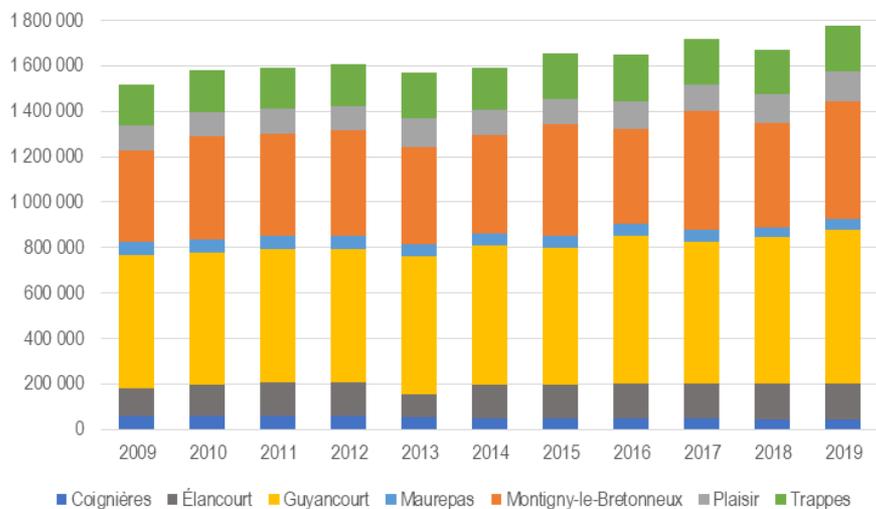
La géographie économique et immobilière



L'évolution du parc immobilier

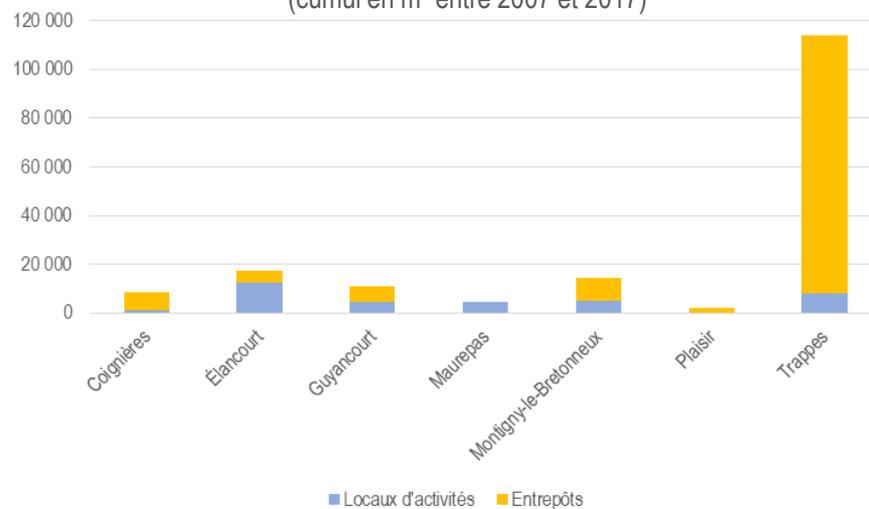
Une densification progressive

Évolution du parc de bureaux des communes du pôle



Source : ORIE

Construction immobilière d'activités hors bureaux
(cumul en m² entre 2007 et 2017)

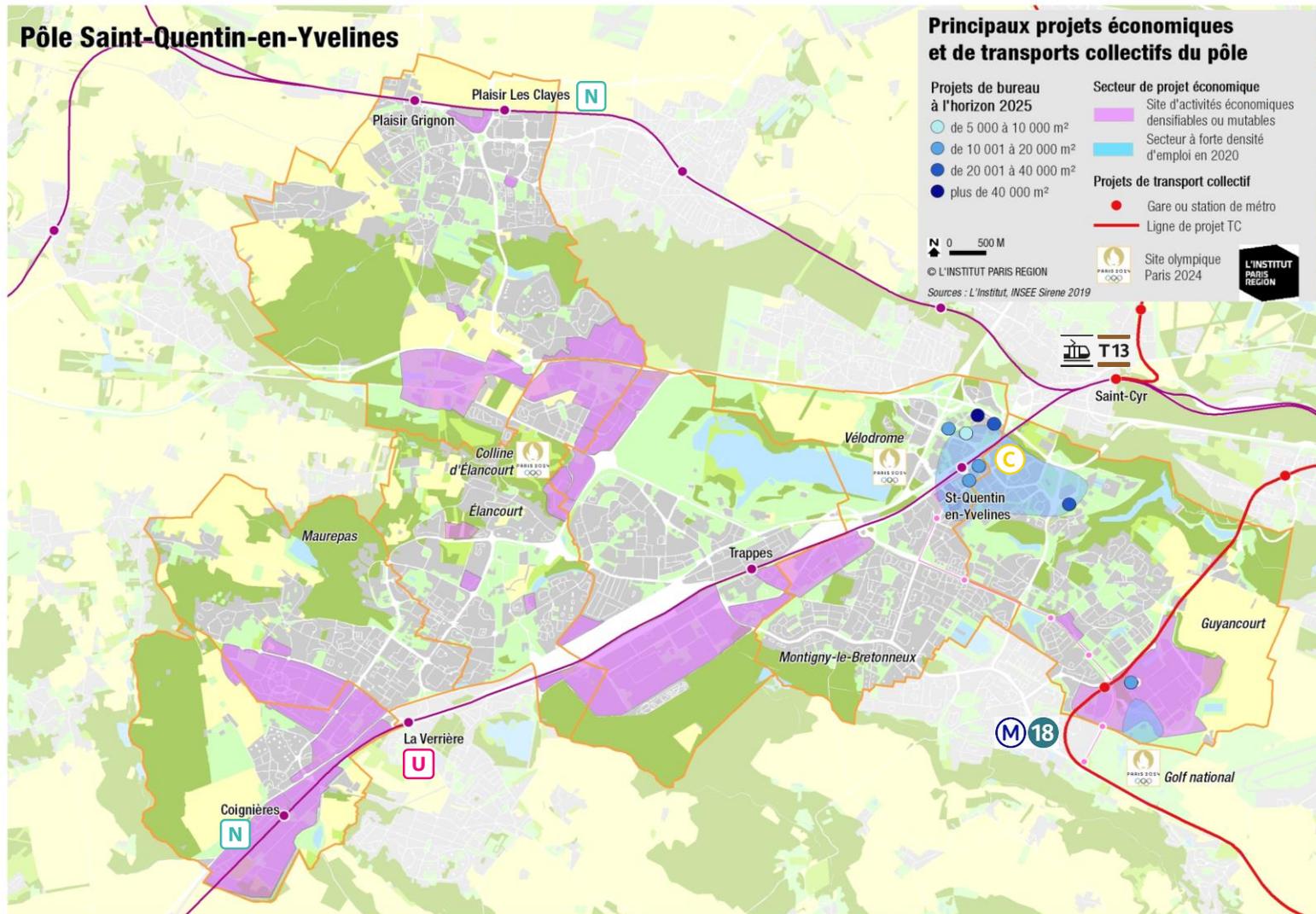


Source : ORIE

Le parc de bureaux sur le pôle d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines s'élève à 1,8 million de m² de surfaces utiles. Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux totalisent plus 500 000 m² chacun, soit 70 % du parc du territoire. Le parc de bureaux est engagé depuis 10 ans dans une dynamique de renouvellement avec densification des emprises existantes, souvent dans une logique de turn-over des entreprises déjà implantées sur le territoire.

L'immobilier d'activités (entrepôts ou locaux de stockage, locaux d'activités PME-PMI...), est plutôt implanté sur les communes d'Élancourt et de Trappes. Là encore, il s'agit d'un processus de renouvellement, le parc de locaux d'activités et de stockage étant relativement ancien.

Les grands projets du territoire



Les programmes immobiliers en projet

Principaux projets économiques à l'horizon 2025

Commune	Projet	Adresse	Surface en m ²	Année	Nombre d'emplois potentiel	Nature de l'opération
Montigny-le-Bretonneux	Garden Ouest	5 AV AMPERE	42 000	2024	2 100	Bureaux
Guyancourt	Site des Cyclades		32 100	2024	1 600	Bureaux
Montigny-le-Bretonneux	Aster	9 AV FRANKLIN	23 400	2024	1 200	Bureaux
Montigny-le-Bretonneux	Le premium	7 R STEPHENSON	11 750	2023	600	Bureaux
Montigny-le-Bretonneux	Proxima VI	SQ NEWTON	7 500	2023	400	Bureaux
Montigny-le-Bretonneux	Native	2 AV DE LA GARE	18 000	2021	900	Bureaux
Guyancourt	Odyssée	Technocentre Renault	11 700	2021	600	Bureaux
Montigny-le-Bretonneux	Siège BMW	2 AV DU VIEIL ETANG	15 000	2020	750	Bureaux

Les projets économiques et TC attendus

Projets et perspectives d'emplois :

Les projets identifiés à l'horizon 2025 permettraient d'accueillir plus de 8 000 emplois supplémentaires. À plus long terme, le territoire dispose de potentiels de développement très importants via la densification des sites d'activités et l'optimisation d'emprises ferroviaires.

Le potentiel de croissance de l'emploi est très largement concentré sur les communes de Guyancourt et de Montigny-le-Bretonneux. L'ambition d'une forte densification du parc de bureaux pourra être stimulée à terme par l'arrivée de la future ligne GPE. Élancourt et Trappes disposent également de potentiels de développement, mais plus modérés.

Projets TC et amélioration de la qualité de service :

La ligne T13 Express prolongée jusqu'à Saint-Cyr sera le seul projet d'infrastructure mis en service d'ici 2025 (en 2022). La section CEA Saint-Aubin / Versailles Chantiers de la ligne 18 du GPE sera quant à elle mise en service à l'horizon 2030. D'autres projets de transport collectif tel que le BHNS entre Trappes et La Verrière ne sont qu'à la phase d'études préliminaires.

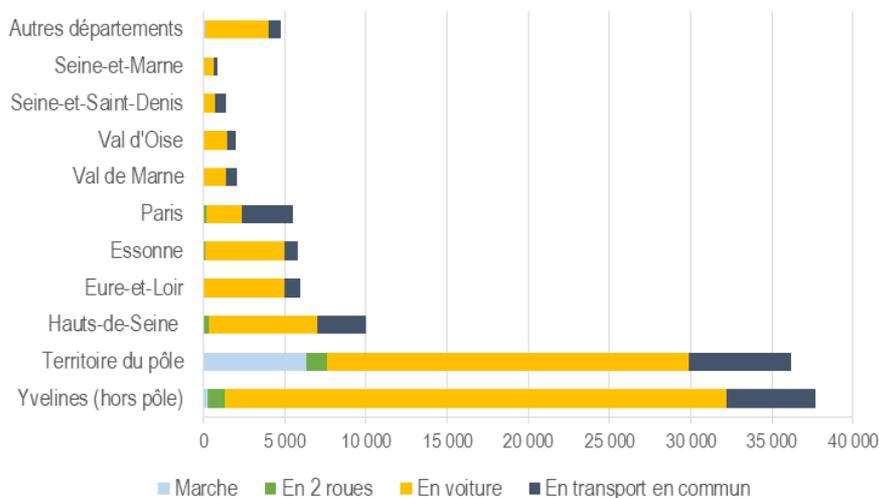
Au-delà des projets d'infrastructures, Île-de-France Mobilités investit de façon conséquente pour renouveler ou moderniser le matériel roulant ferroviaire d'ici 2024-2025. Pour les lignes desservant le territoire du pôle d'emplois :

- Les rames Z2N des lignes C du RER seront renouvelées ;
- Les rames Z 8800 de la ligne U du Transilien seront remplacées par des rames Z2N renouvelées d'ici 2026 ;
- Les rames VB2N et Z 8800 de la ligne N du Transilien seront remplacées par du nouveau matériel de type Regio 2N d'ici 2022.

La mobilité professionnelle

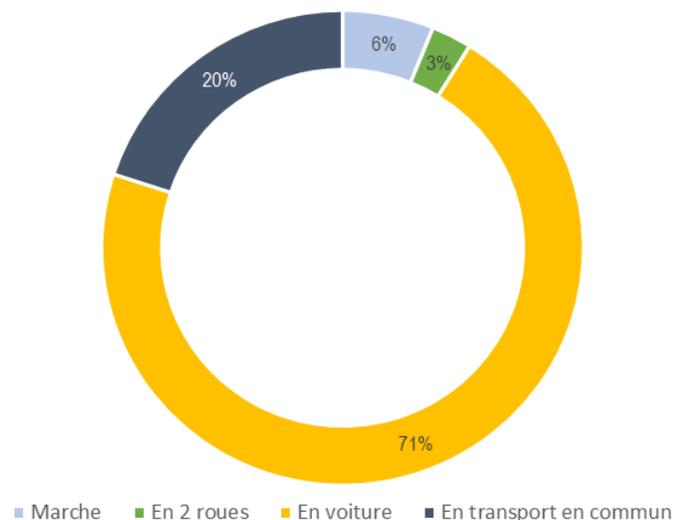
La voiture comme mode principal d'accès

Lieux de résidence des actifs venant travailler dans le pôle



Source : INSEE RP 2016

Mode habituellement utilisé pour se rendre au travail dans le pôle



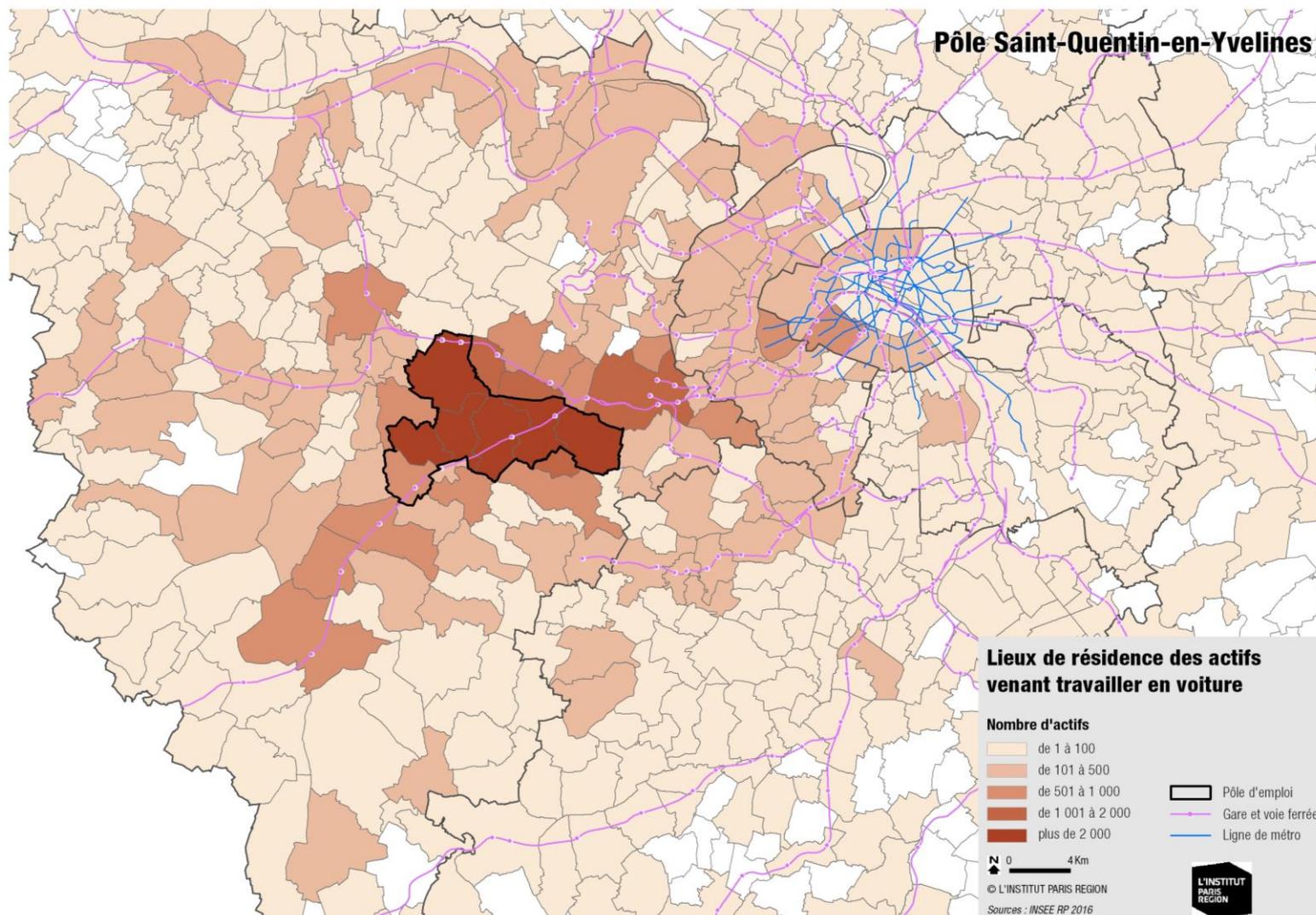
Source : INSEE RP 2016

Parmi les actifs qui travaillent dans le pôle, 66 % habitent les Yvelines dont 32 % dans une commune du pôle, 9 % sont domiciliés dans les Hauts-de-Seine, 5 % résident dans l'Eure-et-Loir, 5% en Essonne, 5 % à Paris, et enfin 10 % dans un autre département.

En raison des facilités d'accès par la route (A12/N10 et A86/N12), de stationnement au sein des sites d'activités économiques et du taux d'équipement en voiture des ménages des actifs venant travailler sur le pôle (91 % possèdent une voiture), la part modale de la voiture est élevée : **71 % des actifs utilisent la voiture contre 20 % les TC.**

Les TC sont davantage utilisés par les actifs parisiens (58 %) ou des Hauts-de-Seine (30 %). Par contre, plus de 80 % des actifs des Yvelines (hors communes du pôle), de l'Eure-et-Loir et de l'Essonne viennent travailler en voiture. Enfin, **parmi les actifs usagers des TC, 24 % sont des employés alors qu'ils représentent 19 % des actifs du pôle.**

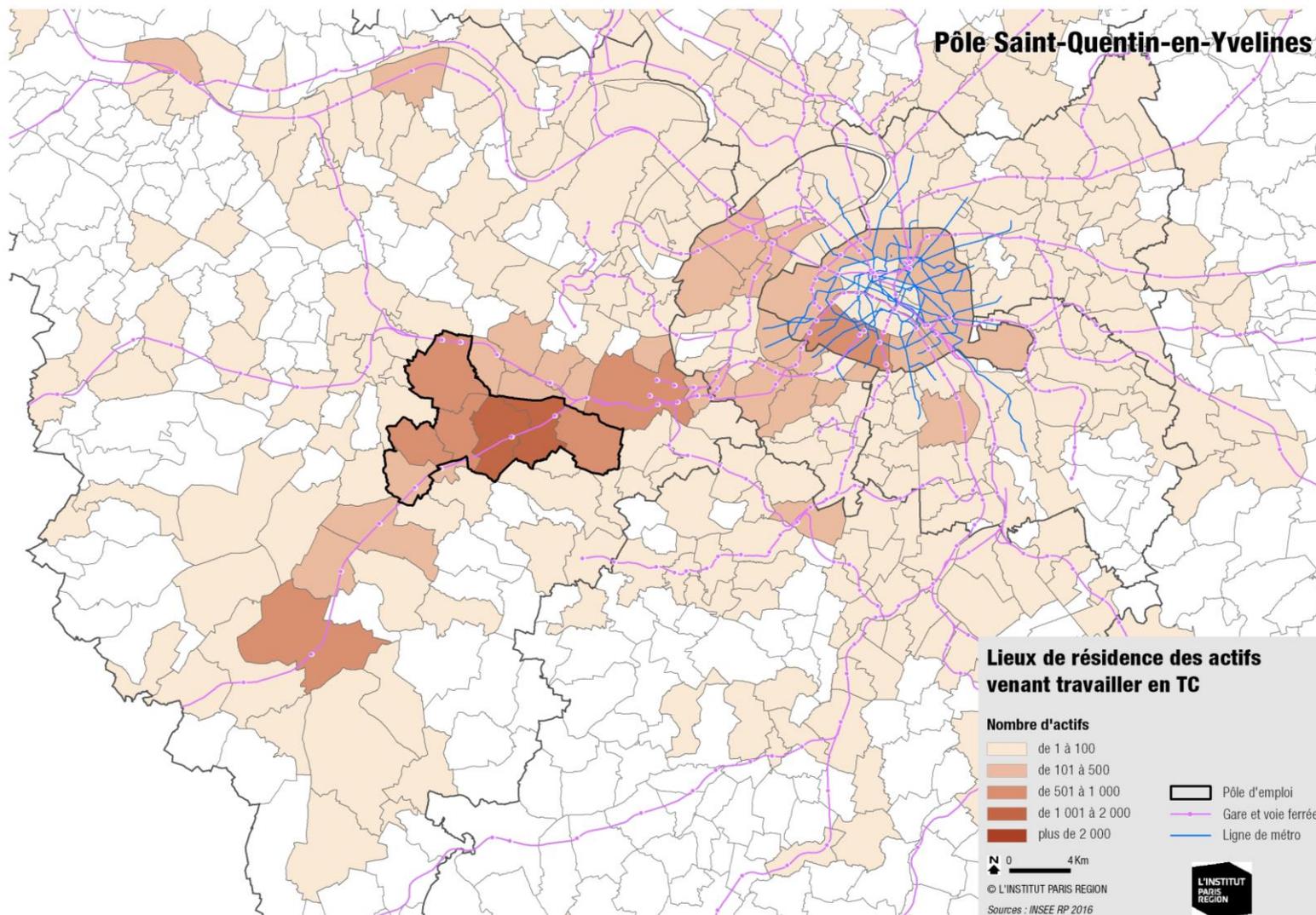
La mobilité professionnelle en voiture



L'accessibilité routière du pôle de Saint-Quentin-en-Yvelines s'appuie sur les voies rapides A12/N10 et A86/N12 mais aussi sur des voies départementales et d'agglomération pouvant supporter un fort trafic. L'accès en voiture des actifs depuis les communes des Yvelines, de l'Eure-et-Loir, des Hauts-de-Seine et du nord-ouest de l'Essonne s'en trouve facilité.

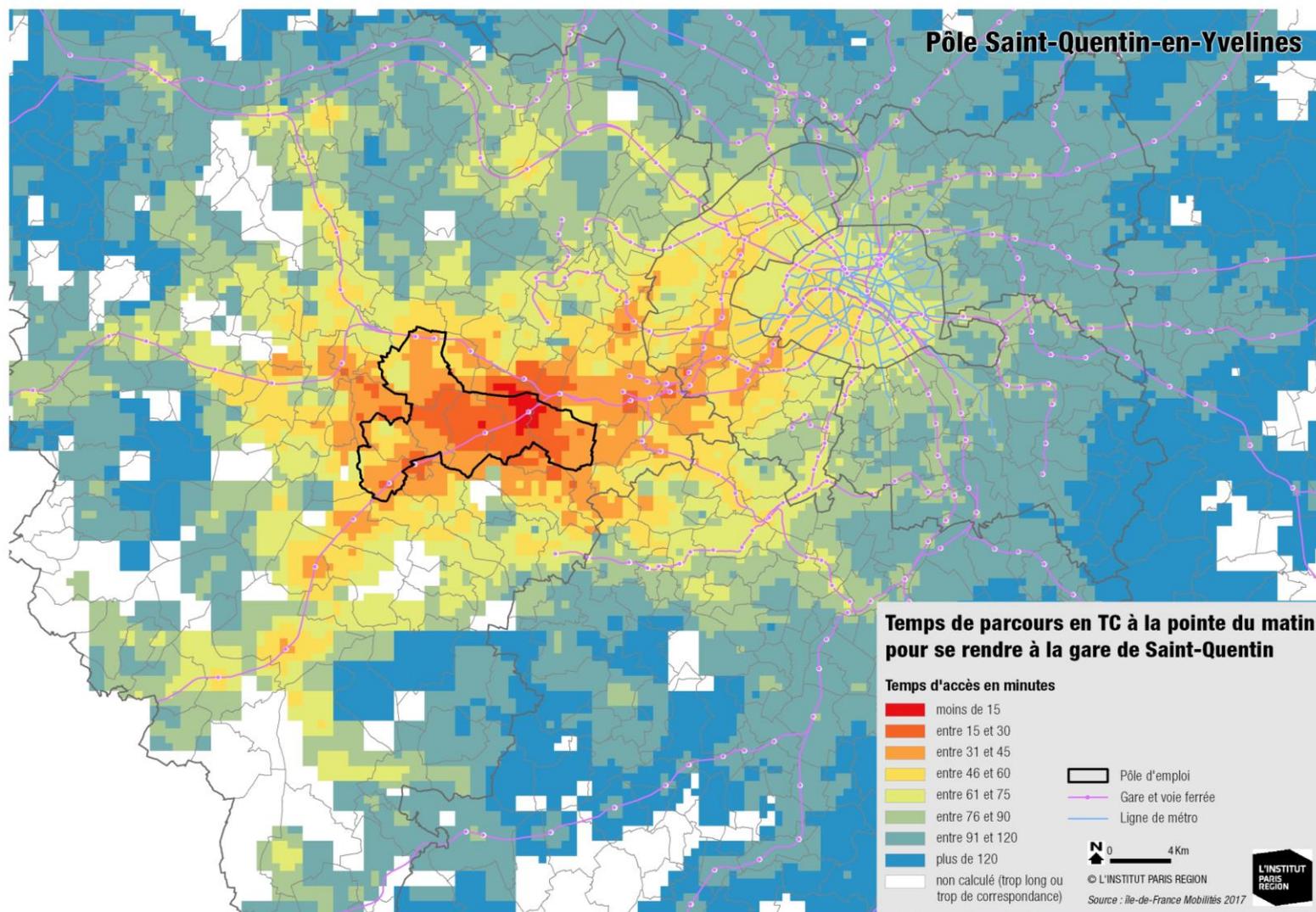
Portrait du pôle d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines

La mobilité professionnelle en TC



La géographie résidentielle des actifs qui viennent travailler en TC est le reflet de l'accessibilité en TC du pôle. Les actifs proviennent le plus souvent des communes situées le long des axes ferroviaires desservis par les lignes C, N et U du réseau régional, telles que Rambouillet, Versailles ou bien encore le 14^e ou le 15^e arrondissement de Paris.

L'accessibilité en transport collectif



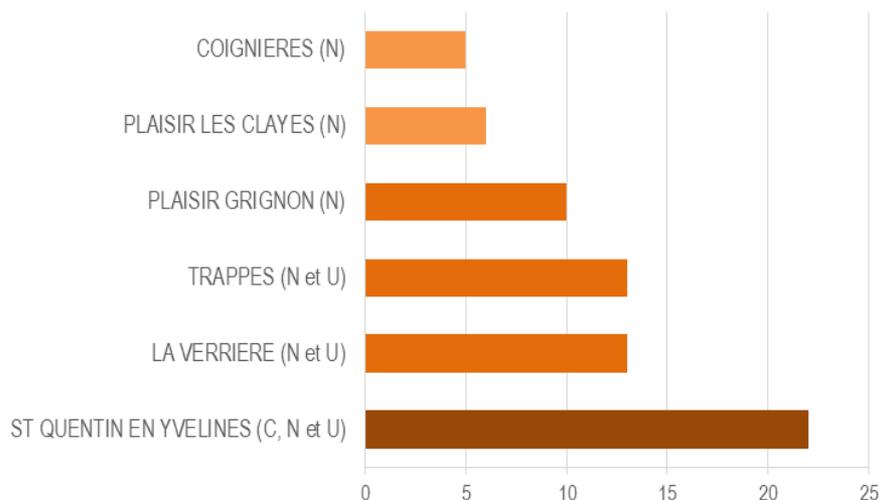
L'accessibilité en TC vers le pôle gare majeur du territoire bénéficie de la desserte de 3 lignes du réseau ferré régional (C, N et U), de nombreuses lignes bus en rabattement (Express et d'agglomération). Ainsi, l'accès depuis Paris, La Défense ou Versailles est relativement rapide.

Portrait du pôle d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines

L'offre de transport collectif

Une desserte centrée sur les secteurs les plus denses

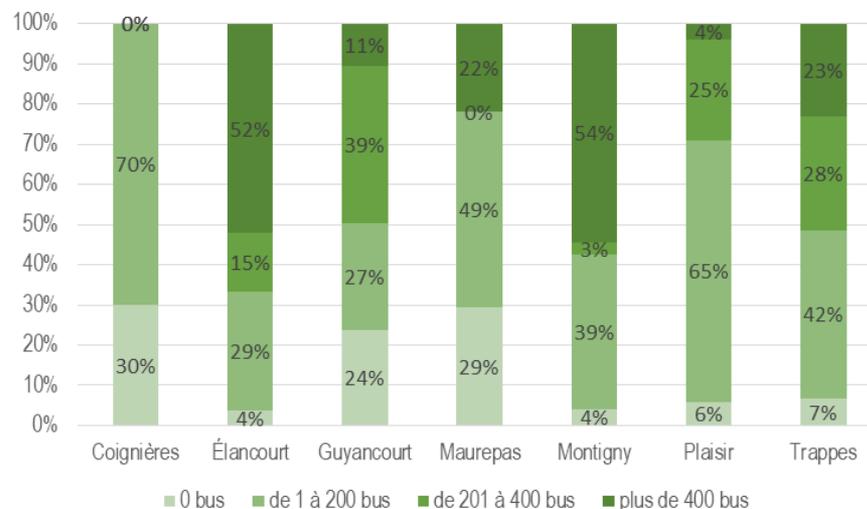
Nombre de trains* entre 8h et 9h (toutes lignes et directions)



Source : Île-de-France Mobilités opendata 2019 - Traitement : L'Institut

* : Nombre de trains desservant la gare entre 8h et 9h lors d'une journée de semaine en novembre 2019.

Emplois desservis selon le niveau d'offre bus*



Source : Île-de-France Mobilités opendata 2019 - Traitement : L'Institut

* : Part des emplois situés à moins de 300 m d'un arrêt de bus selon la fréquence journalière des bus à l'arrêt

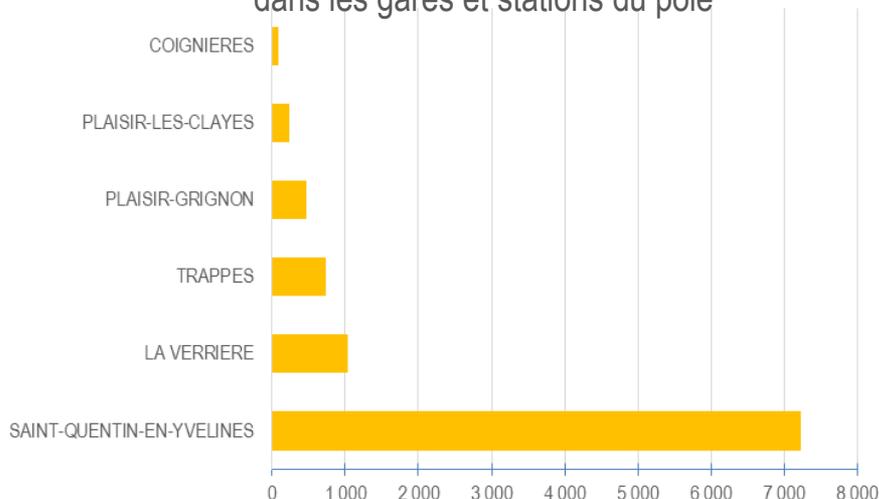
Le pôle de Saint-Quentin-en-Yvelines profite d'une offre ferrée importante, en particulier à la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines où, à l'heure de pointe du matin un jour de semaine, toutes les 6 minutes un train en provenance de La Défense ou de Paris (ceux du RER C et ceux de la ligne N depuis la gare Montparnasse) s'y arrête.

Cette desserte ferroviaire est complétée par **un réseau de bus relativement performant, comparativement aux autres réseaux de bus de seconde couronne**. À l'exception des communes de Coignières, de Maurepas et de Plaisir, la moitié des emplois des autres communes du pôle bénéficie d'un bon niveau de service des bus en termes de taux de desserte et de fréquence de passage.

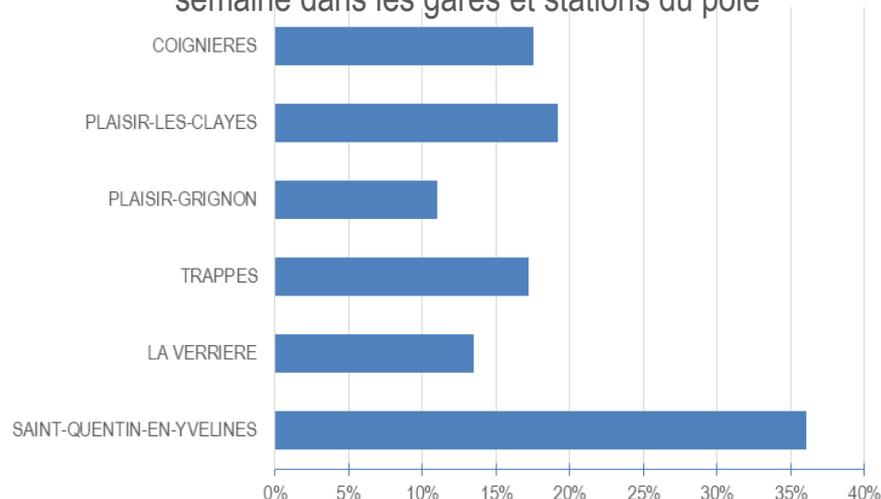
La fréquentation des gares

La gare de Saint-Quentin-en-Y. concentre la demande

Nombre moyen de validations* entre 17h et 20h dans les gares et stations du pôle



Part des validations* entre 17h et 20h lors d'une journée de semaine dans les gares et stations du pôle



Source : Île-de-France Mobilités opendata - Traitement : L'Institut

Source : Île-de-France Mobilités opendata - Traitement : L'Institut



* : Moyenne des validations de l'ensemble des modes ferrés (RER, Transilien et Métro) desservant le pôle gare un jour de semaine en période scolaire au second semestre 2018. Une validation correspond à un usager qui valide son passe Navigo à une barrière de contrôle quand il entre dans une gare ou une station de métro. Si l'usager fait un changement de ligne de métro ou de ligne de trains (RER ou Transilien), sa correspondance n'est pas comptabilisée. Par contre, une correspondance entre une ligne de métro et une ligne de train est comptabilisée. Les tickets magnétiques, notamment les tickets T+ ou les billets origine-destination, ne sont pas comptabilisés. Les données de validations ne sont pas remontées si la gare n'est pas équipée de barrière de contrôle ou si les barrières de contrôles sont indisponibles en raison de travaux ou de maintenance.

Les validations comptabilisées en gare entre 17h et 20h un jour de semaine représentent la demande de transport mais aussi une mesure de la fréquentation des quartiers de gare par les actifs occupant un emploi sur le pôle. Ainsi, ce territoire se caractérise par un **niveau de fréquentation nettement plus élevé pour la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines desservant les quartiers les plus denses en emplois, en habitat et en équipements majeurs du territoire**. Cette gare enregistre un important taux de validations entre 17h et 20h (36 %) illustrant le caractère en partie pendulaire des activités de son quartier, notamment avec le parcs de bureaux à proximité, le site universitaire de Guyancourt et les centres commerciaux.